

EXERCICE 2021

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Séance du 24 juin 2021

DÉLIBÉRATION n°CFVU/2021-19

La commission de la formation et de la vie universitaire s'est réunie le 24 juin 2021 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le 14 juin 2021.

Point de l'ordre du jour :

- 2. Pédagogie
- 2.10 – Désignation d'un membre élu étudiant pour la commission étudiant.e-artiste

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-6-1 ;

Vu la délibération n°CFVU/2021-16 de la Commission de la formation et de la vie universitaire du 20 mai 2021 approuvant les modalités d'attribution du Statut d'artiste de haut niveau ;

Vu les statuts de l'université de Tours ;

Exposé de la décision :

La commission a été invitée à désigner un membre élu étudiant pour la commission étudiant.e-artiste. Une seule candidature a été portée à l'attention des membres de la commission.

Proposition de décision soumise à la commission :

Proposition de la candidature de Théa BOISSEAU au vote.

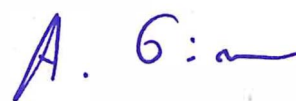
Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 23 Abstention : 0
Votes exprimés : 23 Pour : 23 Contre : 0

En conséquence est proclamée élue Théa BOISSEAU.

Fait à Tours, le 19 juillet 2021,

Le Président,



Arnaud Giacometti



Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques

Délibération publiée sur le site internet de l'université le : 20.07.2021

Transmise au recteur le : 20.07.2021